



Les consignes de tri TRIMAN

Pour savoir où et comment trier les emballages Virax, le nouveau dispositif TRIMAN, mis en place en 2015, vous informe rapidement s'ils sont destinés à un tri spécifique, en vue de les recycler.

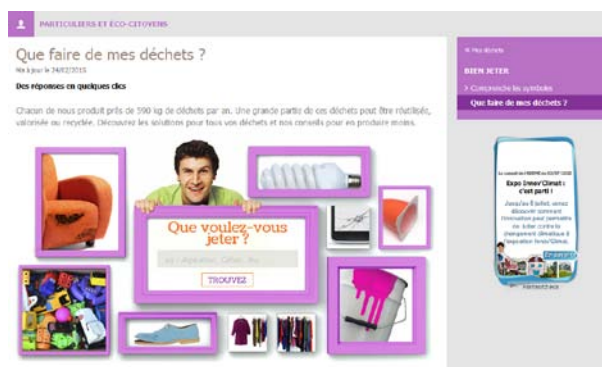
Plusieurs solutions s'offrent aux utilisateurs de nos produits :

- Soit l'emballage du produit indique directement la consigne de tri, avec un logo tel que celui-ci



- Soit en allant consulter l'un des 2 sites Internet dédiés :

www.quefairedemesdechets.fr



www.consignesdetri.fr

